

moi pour vous féliciter de votre élection à la haute fonction que vous exercez. Les députés, surtout ceux qui siègent ici pour la première fois, s'applaudissent de ce qu'ils ont l'assurance, de ce que vous leur avez jusqu'ici donné la preuve que s'il leur arrive parfois, malgré leur désir de se conformer aux saines traditions parlementaires, de faire fausse route, ce à quoi leur inexpérience les expose beaucoup, vos décisions revêtiront toujours la forme de conseils plutôt que de reproches.

Je ne suis pas sans me rendre compte de l'honneur que l'on m'a fait en me chargeant de représenter ma circonscription à la Chambre. Depuis assez longtemps je m'employais à faire triompher un idéal dont, je l'espère, la réalisation se verra complète dans ma province, et l'on a jeté les yeux sur moi en même temps que sur d'autres de mes concitoyens de la Saskatchewan pour défendre cet idéal que nous prêchons depuis des années et qui constitue un nouvel élément de la politique canadienne. Il est survenu du nouveau en ce pays, et je m'étais tout d'abord proposé de m'étendre assez longuement sur les mouvements politiques, mais après avoir prêté l'oreille aux compliments que les deux autres partis ont échangés à la Chambre, je ne sais vraiment plus que dire. Assez longtemps, je le confesse, j'ai tenu à l'égard de nos adversaires politiques des propos qui pouvaient paraître peu obligeants; jusqu'ici, cependant, je me suis trouvé incapable de parler avec l'aigreur dont on a fait montre à la Chambre. C'est pourquoi je juge préférable de suivre l'exemple des progressistes qui ont déjà pris part au présent débat, de mon chef en particulier, et d'aborder sans autre préambule le sujet qui nous occupe, qui est le régime économique du pays et nous intéresse beaucoup plus que la conquête du pouvoir pour le compte d'un parti quelconque, fût-ce le nôtre même.

Certes, la création de notre parti avait sa raison d'être. Cette raison, on le sait, réside dans la conception et la propagation des idéals pour lesquels nous avons mission de combattre ici. Je ne suis pas de ceux qui pensent que l'existence de partis politiques est chose nécessairement mauvaise. Il ne me semble pas possible de bien gouverner un pays ou une province sans que les personnes professant les mêmes principes forment un groupe. Il faut qu'il y ait groupement et communauté d'action. Mais si, dans ce sens, nous nous sommes formés en parti, je me plais à espérer que les occupants des sièges de cette partie de la Chambre sauront toujours préférer leurs idéals à l'existence de leur parti.

Ce n'est pas sans beaucoup d'intérêt que j'ai lu et étudié le discours d'ouverture de la session, et je tiens à remercier le Gouvernement d'avoir présenté aux députés de l'Ouest, eux qui croient que nous avons de gros problèmes à résoudre et se jugent entravés dans l'exercice de l'occupation de leur choix, l'appât des réformes dont ce discours fait la promesse. Je ne partage pas l'avis de ceux des députés siégeant à notre droite qui, lorsqu'ils ont adressé la parole, ont prétendu que le discours du trône est vide ou renferme tout au plus fort peu de chose.

Nous qui faisons partie de ce groupe, voyons un rayon d'espoir. Je dois avouer, cependant, qu'une lecture attentive du discours du trône laisse beaucoup à l'imagination. Pour certaines questions, du moins, nous sommes obligés de deviner quelles seront les réformes précises. Quand elles seront discutées en détail à la Chambre, nous aurons quelque chose à dire.

Sans doute que le Gouvernement se propose de tenir ses engagements dans la mesure de ses forces. Mais jusqu'où pourra-t-il aller, il est impossible de le prévoir. Quant aux promesses qui s'accordent avec la déclaration des principes que nous avons énoncés dans notre programme, les honorables députés ministériels peuvent être assurés de notre cordiale coopération. Qu'ils soient certains également que, si quelque élément du groupe libéral cherche à exercer quelque influence pour empêcher le ministère de mettre à exécution les réformes que nous préconisons, nous lui ferons une opposition aussi sincère.

Je désire traiter de certaines questions particulièrement mentionnées dans le discours du trône. D'abord, je suis heureux de signaler un indice—j'ignore si tous l'ont remarqué—que le baromètre des affaires nous annonce un changement pour le mieux. Je crois que c'est juste. Les affaires s'améliorent au pays et elles continueront à s'améliorer. Les citoyens des autres provinces trouvent que la situation ne saurait être pire, de sorte que, si changement il y a, ce ne sera que pour le mieux. Cependant, il est certaines choses qui me rendent perplexes. Et, bien que je ne pense pas qu'il faille en tenir le Parlement responsable, je remarque que des maisons d'affaires font de la propagande en faveur d'opérations d'immeubles ou d'autres entreprises que nous avons dans l'Ouest, il y a une dizaine d'années, et que les conditions de ce temps-là n'autorisaient pas. Nous voulons que l'amélioration des affaires soit établie sur des bases solides afin